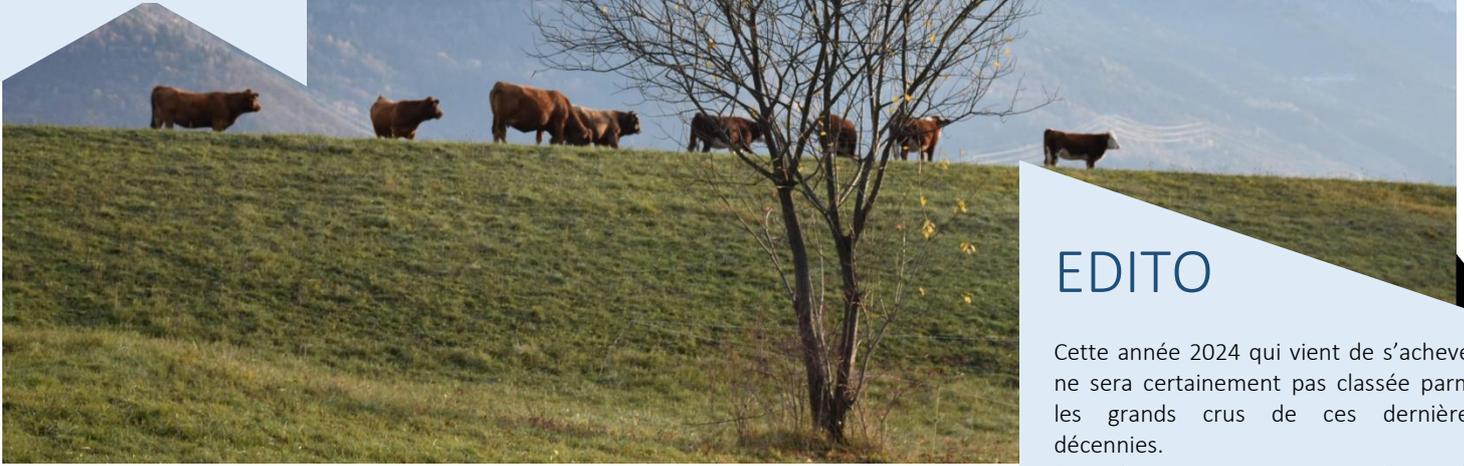




PALLUD INFO(S)
Janvier 2025 | n° 19



EDITO

Cette année 2024 qui vient de s'achever ne sera certainement pas classée parmi les grands crus de ces dernières décennies.

Avec la situation internationale et le spectacle affligeant que nous offrent nos responsables politiques, il n'y a vraiment pas de quoi se réjouir. Que dire de la situation à Mayotte, si ce n'est que nous sommes solidaires dans leur malheur, la municipalité a voté une subvention de 800 €.

Cette fin d'année 2024 a été marquée par le décès de Colette Gontharet, adjointe passionnée et impliquée depuis 2008 à la mairie de Pallud. Le conseil municipal attaque sa dernière année de mandat, et oui déjà ! Les prochaines élections municipales ayant lieu en mars 2026. Nous allons faire le maximum pour terminer les projets dont les demandes de subvention sont en cours, comme le City Park et le Four à pain (voir articles dans le bulletin).

Tout récemment, plusieurs livres de l'abribus Route de la Biolle ont été incendiés ainsi que le container semi enterré de tri sélectif. Les pompiers ainsi que la gendarmerie sont intervenus. Même les petites communes apparemment tranquilles ne sont pas épargnées par ces actes imbéciles. Soyons vigilants, si vous constatez des incivilités, n'hésitez pas à les remonter en mairie. Je souhaite à chacune et chacun une très bonne année 2025.

James Dunand-Sauthier
Maire de Pallud

Lors de la cérémonie des vœux, le maire a esquissé les projets retenus par la commune cette années. Un **City Park** [...] et compte tenu de la dangerosité de l'emplacement du four communal de Chacroix, en bordure de la route départementale il a été décidé de construire un **nouveau four** près de la salle communale. Des subventions sont attendues. Enfin, la commune a noué un partenariat avec une **mutuelle savoyarde de proximité** qui propose une protection sociale complémentaire pour tous les habitants de Pallud et ceux qui y travaillent. [...] *Marcel BRET – Article du Dauphiné Libéré du 14 janvier 2025*

Mutuelle communale

De plus en plus de Français sont confrontés à une baisse de leur pouvoir d'achat et sont nombreux à ne disposer d'aucune complémentaire santé. Pour répondre à cette problématique, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a lancé une large consultation afin de proposer une couverture médicale avantageuse financièrement à l'ensemble de la population.

Pour le département de la Savoie, c'est la mutuelle **Entrenous** qui a été retenue. Ce dispositif s'adresse aux étudiants, jeunes sans emploi, seniors, agriculteurs, professions libérales, commerçants, artisans, chômeurs, intérimaires, salariés en CDD, salariés à multi-employeurs, salariés en CDI à temps partiel et/ou plus généralement toute personne n'entrant pas dans le cadre des obligations de l'Accord National Interprofessionnel (ANI) et souhaitant améliorer leur couverture maladie complémentaire. Le vendredi 6 décembre dernier, le conseil municipal a adopté à l'unanimité des présents, le principe de cette mutuelle communale pour proposer aux habitants une complémentaire santé à des tarifs compétitifs. En début d'année, des flyers d'information seront distribués dans vos boîtes aux lettres. Une **réunion publique** sera organisée le **mardi 11 mars 2025 à 17h** à la salle communale et des permanences seront mises en place pour les personnes intéressées. Nous espérons ainsi vous faire bénéficier d'économies non négligeables pour votre complémentaire santé.



REJOIGNEZ-NOUS

www.pallud.fr

<https://www.facebook.com/mairiedepallud>



INSCRIVEZ-VOUS A PALLUD ACTUS

<https://pallud.fr/vie-communale/inscription-pallud-actualites/>

Ecole

Rentrée 2024/2025

Une rentrée satisfaisante à l'école avec **65 enfants** entre la petite section de maternelle et le cours moyen 2^{ème} année : répartition en **3 classes**.

Les enseignantes Mmes Bret, Divay et Rodrigues restent inchangées ainsi que le personnel communal. Céline, Nadine et Sandrine se répartissent dans la journée afin d'accompagner Mme Divay, institutrice de maternelle.

Elles sont également présentes pour l'encadrement du périscolaire et le ménage.

Pour rappel une garderie est proposée le matin de 7h20 à 8h20 et le soir de 16h15 à 18h15, au tarif de 1,70€ de l'heure. Un service de cantine est également proposé au tarif de 6,15€ pour les élèves de maternelle et 6,35€ pour les élèves du primaire (Repas + garderie cantine).

L'année scolaire est rythmée par de nombreuses activités :

- Participation aux célébrations du 11 novembre.
- Mme Divay a organisé la **nuite des lutins** le vendredi 6 décembre pour les enfants de moyenne et grande section.
- Les moyennes, grandes section et CP iront à la patinoire.
- Les CE1, CE2, CM1, CM2 iront au ski une semaine aux Saisies.

Ces activités sont financées par l'APE.

L'ensemble des élèves ira à la piscine, activité obligatoire **financée par la Mairie**.

La classe des CM devrait partir en classe de mer au mois de juin.

Financement APE/Mairie/Parents.

APE

Programme 2024/2025

L'Association des Parents d'Élèves de Pallud a entamé l'année scolaire avec un programme chargé en événements qui permettent de financer des activités éducatives et culturelles pour les enfants tout au long de l'année scolaire. Les élèves peuvent participer à des sorties à la patinoire, au ski, au cinéma, ainsi qu'à des spectacles.

Tous les deux ou trois ans, l'association soutient également le départ en classe de découverte, expérience inoubliable pour les enfants. C'est cette année que les CM1 et CM2 vont découvrir les plaisirs de la voile à St-Raphaël la semaine du 23 juin.

L'année a débuté avec la traditionnelle **Fête du Four**, qui s'est tenue le 12 octobre. Cet événement emblématique rassemble petits et grands autour de la convivialité et des pizzas préparées avec passion. Quelques semaines plus tard, le 31 octobre, l'APE s'est associée au Comité des Fêtes de Pallud pour organiser une **fête d'Halloween** mémorable. Ce partenariat a permis de proposer une soirée festive et effrayante, qui a ravi les enfants comme les adultes.

L'année 2025 s'annonce tout aussi dynamique avec plusieurs événements à venir :

- Dimanche 9 février : rendez-vous à la salle des fêtes pour une **vente à emporter de choucroute**, préparée avec soin par Idéo
- Samedi 12 avril : ce sera le moment de profiter du 2^{ème} **Fête du Four** de l'année, une occasion parfaite pour se retrouver autour de moments chaleureux.
- Mardi 17 juin : l'APE organise la **kermesse de l'école**, qui se tiendra exceptionnellement en semaine cette année du fait du départ des grands en classe de mer.

La réussite de ces projets repose sur la participation active des habitants de Pallud, du soutien de la mairie et bien sûr de l'équipe enseignante.

Votre soutien est essentiel pour continuer à offrir des activités enrichissantes aux enfants.

Nous tenons à exprimer notre sincère reconnaissance à toutes les familles et bénévoles qui s'impliquent tout au long de l'année. Une mention spéciale est adressée aux membres du bureau de l'association et aux membres actifs pour leur dévouement et leur précieuse aide.

Aurélié Richon (Présidente)

Contact :

APE de Pallud

parentselevespallud@hotmail.com



Cérémonie du 11 novembre 2024



Cérémonie du 11 novembre 2024



Cérémonie du 11 novembre 2024



La nuit des lutins 2024

Travaux

Suite aux fortes pluies durant 2024, des dégradations des voies communales ont eu lieu : glissement de terrain route de la Biolle, place de retournement des Combets, Chemin du Chosal, et un sérieux affaissement de la chaussée au 1^{er} pont de la route de Lançon. Les travaux de soutènement ont déjà été faits route de la Biolle, chemin des Combets, ainsi qu'un empierrement important route de Lançon. Les travaux de stabilisation chemin du Chosal auront lieu début 2025, dès que le temps le permettra.

Urbanisme

Nous rappelons que dorénavant, les déclarations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, etc.) peuvent se faire en ligne sur <https://pu.rgd.fr>. Une remarque toutefois, le serveur est très souvent surchargé en journée, il est préférable de l'utiliser hors heures de travail, en espérant que ce problème soit rapidement résolu.

Rappel

Les propriétaires de terrains ont le devoir d'entretenir, de tailler et de procéder à l'élagage les arbres et plantations à proximité des lignes aériennes de télécommunications, afin d'éviter les dégradations, les dysfonctionnements amenés par cette végétation.

Nouveau four

L'utilisation du four à pain actuel par l'APE ou le Comité des fêtes dont les manifestations connaissent un grand succès ne se fait pas dans de bonnes conditions de sécurité compte tenu de son emplacement. La municipalité a prévu la construction d'un nouveau four à pain à proximité de la salle communale. Des demandes de subventions ont été faites auprès de l'Etat et du Département. Nous espérons vivement mener à bien ce projet avant la fin du mandat.



Conteneurs / Tri sélectif Ordures ménagères

Arlysère qui a la compétence déchets met en place progressivement des Conteneurs Semi-Enterrés (CSE) de tri sélectif et ordures ménagères visant à supprimer les collectes en bacs individuels. Des CSE viennent d'être installés Route de Bongain, devant l'ancienne école. Les personnes entrant dans le périmètre correspondant à ces CSE vont recevoir les consignes d'utilisation ainsi que la date de leur mise en service. Les bacs individuels seront récupérés par Arlysère. Les anciens containers seront enlevés début février.

City Park

Construction aménagement d'un City Park. Après l'abandon du projet de pumtrack, la municipalité s'est orientée sur l'aménagement et la construction d'un City Park au terrain de sport des Chapelles. Il s'agit d'une structure permettant de pratiquer plusieurs sports sur une surface restreinte. Cet équipement s'adresse à l'ensemble de la population mais également à l'école. Il y aura 2 pistes d'athlétisme en périphérie du city Park pour la pratique de la course à pied. Les travaux devraient démarrer courant mars et se terminer en juin.



Un garde champêtre Pour le massif des Bauges

Le 1^{er} juillet 2024 a annoncé l'arrivée dans le massif des Bauges de **Jonathan Lagache**, qui sillonnera le territoire pour prévenir les incivilités, assurer la conciliation des usages et rappeler la réglementation.

20 communes dont Pallud avaient en effet émis le besoin d'emploi d'un garde-champêtre sur le massif. Le Parc a répondu à cet appel en proposant son soutien administratif et logistique pour mutualiser et alléger la charge des communes.

Présent dès cet été comme écocarde, il disposera, à moyen terme, du statut de garde-champêtre ce qui lui confèrera pouvoir de contrainte et de répression sur les infractions constatées. Pour commencer, il sera chargé d'effectuer de la prévention auprès des acteurs du territoire, d'expliciter les arrêtés pris par les communes et d'entretenir un lien avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB), l'Office National des Forêts (ONF) ou encore la gendarmerie.

L'action de l'écogarde s'ajoutera à celle des éco volontaires mise en place il y a 10 ans, à celle de l'équipe sentier (renforcée durant l'été), et à celle des deux services civiques accueillis durant l'été par le Parc. Ils sensibiliseront les visiteurs sur les sites naturels les plus fréquentés du massif.

Pour ce projet, seule la Région a répondu favorablement à notre demande de subvention avec un montant de 40 000 €. Nous la remercions vivement. L'état ainsi que l'agence nationale du sport n'ont pas retenu notre dossier.

Tarifs location de la salle communale

A compter du 1er janvier 2025 les tarifs de location de la salle communale évoluent avec un seul tarif pour le weekend.

TARIFS 2025	2 jours	Année	Année
		1 fois Par semaine	2 fois Par semaine
Dépôt de garantie		750,00 €	
Associations communales (sans droits d'entrée)		Gratuit	
Associations communales (avec droits d'entrée)	250,00 €		
1ère manifestation gratuite (par année civile)			
Habitants de la commune	250,00 €		
Associations et particuliers extérieurs, entreprise et autres organismes	420,00 €	500,00 €	750,00 €
Pénalité pour ménage non effectué ou négligé	300,00 €		
Chèque établi à l'ordre du Trésor Public			



Vœux du Maire 2025 © Marcel BRET

L'agenda

- > 11 mars : Réunion publique
- > 6 avril : Repas des anciens
- > 8 mai : Cérémonie
- > 11 novembre : Cérémonie

APE

- > 9 février : vente à emporter de choucroute
- > 12 avril : Fête du four
- > 12 juin : Kermesse

Comité des fêtes

Alain Bornand : 06 58 02 28 79

MUFFINS AU POIREAU ET À L'OIGNON

Ingrédients pour 2 personnes

- 10ml d'huile d'olive (2 c. à café)
- 30g de comté
- 100g de poireau
- ¼ d'oignon blanc
- 1.5 pots de yaourt nature
- 60g de farine T110
- ¼ de sachet de levure
- Sel
- 1 c. à café de curry madras
- 1 œuf

Préparation

1. Préchauffer le four à 180 °C (th. 6).
2. Émincer le poireau et l'oignon.
3. Faire chauffer l'huile dans une poêle, y faire revenir l'oignon et le poireau pendant une quinzaine de minutes en remuant de temps en temps.
4. Dans un saladier, battre l'œuf avec le yaourt, saler et ajouter le curry.
5. Y verser la farine et la levure et bien mélanger.
6. Incorporer le fromage puis la fondue poireaux-oignon.
7. Répartir dans 2 moules à muffins.
8. Enfourner pour 25 min environ.
9. Déguster chaud ou froid.



Etat civil

Naissances

Kehlaoui Antoine né le 01/02/2024
 Reuillard Mila née le 28/10/2024
 Anexime Helena née le 10/09/2024

Mariages

Boisseau Florent et Piau Mathilde
 Le 02/03/2024
 Kelhaoui Yoann et Esteves Malheiro
 Cyane le 18/06/2024
 Iversen Johan et Carera Sophie
 Le 13/07/2024
 Landi Jonathan et Cusin Sandra
 Le 16/09/2024

Décès

Dunoyer Céline le 18/05/2024
 Van Acker Anna le 09/07/2024
 Ortholland Léon le 29/07/2024
 Laissus Alain le 02/12/2024
 Gontharet Colette le 26/12/2024

45 Colis de Noël

C'est avec un grand bonheur que les membres du conseil municipal ont visité, comme chaque année, les personnes à partir de 80 ans, pour leur remettre un petit colis garni de friandises en cette fin d'année 2024. C'est l'occasion de prendre des nouvelles et d'échanger sur leurs besoins.



Pallud fête la musique 2024



Pallud Repas des anciens 2024

Mairie : 2 Route de la Biolle · 73200 PALLUD · 04 79 32 09 50 · mairie@pallud.fr · www.pallud.fr / **Secrétariat** : Les mardis et vendredis de 14h à 19h / **Permanence des élus** : Les mardis et vendredis de 18h à 19h / **Responsable de la publication** : James Dunand-Sauthier / **Conception** : Florence Codecco / **Édité** en 370 exemplaires / Siège Mairie de Pallud / **Rejoignez-nous sur** : www.pallud.fr - <https://www.facebook.com/mairiedepallud> - **Inscrivez-vous à Pallud Actus** : <https://pallud.fr/vie-communale/inscription-pallud-actualites/>